

GÉRER ET DÉVELOPPER SON ENTREPRISE



CERTIFICAT ÉLECTRONIQUE Certimétiers Artisanat

OBJECTIF

Vous souhaitez sécuriser vos échanges numériques ?

DESCRIPTION

Pour les artisans, inscrits au répertoire des métiers, et leurs collaborateurs, la Chambre de Métiers d'Alsace propose un outil qui permet de signer les documents électroniques et d'accéder en toute sécurité aux échanges dématérialisés.

Ce certificat réservé aux artisans vise à :

- faire des déclarations administratives via Internet, telles que déclarations fiscales, sociales (URSSAF, Net-Entreprises), les immatriculations de véhicules (SIV), etc.,
- répondre aux appels d'offre des marchés publics par voie dématérialisée,
- garantir l'intégrité de tous documents (courriels, devis, factures),
- remplacer des identifiants et mots de passe.

MODALITÉS, LIEU, DURÉE, CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

La commande du certificat électronique se fait directement en ligne sur :
<https://cel.certeurope.fr/commande/CERTIMETIERSARTISANAT/>

Certificat électronique sur clé USB avec obligation de remise en main propre dans nos locaux de Schiltigheim, Colmar, Mulhouse ou bureaux délocalisés (Saverne, Haguenau, Mutzig, Sélestat, Cernay, Altkirch)

CONTACT

Chargé de développement économique référent Économie numérique :

Pascal DANIEL
03 88 19 79 36
pdaniel@cm-alsace.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout créateur / repreneur ou tout artisan immatriculé à la CMA

TARIF

62,50 € HT (75 € TTC)
pour 2 ans

Les conditions générales de vente peuvent être retirées auprès de votre chargé de développement économique

